

APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027

BOURSES D'ATELIERS ET BOURSE DE VOYAGE POUR ARTISTES DANS LE DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES



(Deirdre O'Leary, Samenkapseln (Ton), from the work To embody a Fruit, 2019
Photo by Atelier Mondial)

CONTENU

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION	5
APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027	7
BOURSES D'ATELIERS ET BOURSE DE VOYAGE POUR ARTISTES DANS LE DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES	7
BOURSES D'ATELIERS	8
PROTOCOLE DE CANDIDATURE AUX BOURSES D'ATELIERS	8
BOURSE DE VOYAGE	10
PROTOCOLE DE CANDIDATURE AU BOURSE DE VOYAGE	10
INFORMATIONS SUR LES ATELIERS	11

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Atelier Mondial, International Arts Exchange Program Basel – Mulhouse – Freiburg, offre aux artistes de Bâle (CH), du canton de Soleure (CH), de la ville de Freiburg incluant la région de Bade-Sud (DE) et d'Alsace (FR) la possibilité de résider et travailler plusieurs mois à l'étranger, dans le cadre de l'appel à candidatures annuel.

Suite à l'ouverture du programme de bourses vers d'autres disciplines, Atelier Mondial propose, en coopération avec différents partenaires, de nouvelles bourses dans les domaines de la mode & textile, la littérature et la arts du spectacle. Ces bourses fonctionnent dans les mêmes conditions que celles du domaine des arts plastiques. Les appels à candidatures dans le domaine mode & textile, littérature et arts du spectacle se font dans des documents différents. Il n'est pas possible de déposer sa candidature à plusieurs appels.

L'appel est ouvert aux duos d'artistes!

Le jury d'Atelier Mondial peut désormais accorder une aide financière à un duo ou un couple d'artistes. Veuillez noter que les procédures de candidature sont séparées ; les deux partenaires doivent fournir les documents demandés par Atelier Mondial. Les destinations ouvertes aux candidatures en duos sont Berlin, Paris (atelier de sculpture), et la bourse de voyage.

PORTEUR DE PROJET

Le projet est porté par la Fondation Christoph Merian (direction de projet), les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la Région Alsace.

DIRECTION DE PROJET

La Fondation Christoph Merian dirige le projet Atelier Mondial ; elle coordonne à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger, l'organisation et l'administration du programme d'échanges et représente le porteur de projet d'Atelier Mondial.

OBJECTIF DE LA SUBVENTION & CONDITIONS

L'appel à candidatures s'adresse aux artistes professionnels dans le domaine des arts plastiques dont le domicile ou lieu de travail se situe dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, dans le territoire alsacien et du Bade-Sud.

L'objectif des bourses est de fournir aux artistes de nouvelles stimulations pour leur travail artistique, de donner du temps pour la recherche et la production de nouveaux travaux, de rendre possibles de nouvelles expériences interculturelles et de tisser un réseau international. En contrepartie, Atelier Mondial accueille des artistes des villes partenaires dans les sept ateliers au Dreispitz à Bâle, à Freiburg en Br. et à Mulhouse. Les artistes des pays partenaires sont généralement sélectionnés par l'institution partenaire.

Le séjour dans un pays partenaire, rendu possible par Atelier Mondial, s'entend comme un séjour de travail. La rencontre avec la culture nouvelle, ainsi que la mise en réseau avec la scène artistique locale doit contribuer de manière significative et durable au parcours artistique. Ceci suppose une ouverture et de l'initiative personnelle de la part des participants. Selon le lieu, il faut pouvoir communiquer en anglais, français ou espagnol et un minimum de connaissances sur les pays d'accueil est nécessaire et doit être visible dans la lettre de motivation de la candidature pour les destinations. Il faut également noter que, pour les bourses d'ateliers, toutes les destinations ne peuvent pas offrir les mêmes possibilités. Selon la destination choisie, le boursier/la boursière est confronté(e) à des situations culturelles ou techniques spécifiques. En outre, nos institutions partenaires sur place ont aussi certaines attentes envers leurs invités étrangers. Ces conditions sont désormais consignées dans les descriptifs

d'ateliers sous la rubrique «Exigences». Merci de prendre note de cette catégorie lors de votre candidature !

CRITERES DE SELECTION

Les critères pertinents pour le jury sont le professionnalisme du dossier artistique, la qualité de la lettre de motivation (lien du projet avec la destination choisie et réflexion sur son propre point de vue artistique et culturel) et la pertinence de la bourse pour la carrière artistique à ce moment-là.

ASPECT FINANCIER

Avec l'accord pour un atelier à l'étranger, un montant fixe, dont la hauteur est déterminée en fonction du lieu de partenariat, est octroyé pour le coût du voyage et de la vie. Les coûts supplémentaires du séjour à l'étranger (frais personnels, coûts fixes au domicile d'origine, etc.) sont, de fait, à la charge du participant. Pour la bourse de voyage, une somme forfaitaire de 15 000 CHF est prévue. La Fondation Christoph Merian, les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville et Soleure, la Ville de Freiburg en Br. et la Région Alsace ou la DRAC Grand-Est ne peuvent pas prendre en charge des montants supplémentaires. Si, pour une quelconque raison, un séjour devait être interrompu, le boursier/la boursière a le devoir de reverser la bourse au prorata à Atelier Mondial.

OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

Après la fin du séjour à l'étranger, les artistes plasticiens doivent remettre un compte-rendu pour l'évaluation du séjour (d'environ 4 pages A4) qui sera utilisé par Atelier Mondial.

RESPONSABILITÉ

La participation au programme Atelier Mondial a lieu sous l'entière responsabilité du candidat/de la candidate ; Atelier Mondial s'en dégageant.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Merci de prendre note que seules les candidatures en ligne seront prises en compte, inscription sur le site internet :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86964>

Lisez attentivement les conditions de participation suivantes, aucun document ne peut être envoyé ultérieurement. Des dossiers erronés, ne correspondant pas en chaque point aux critères exposés ci-dessous ne pourront pas être soumis au jury.

Sont autorisés à participer

1. **Région de Bâle, Bâle-Campagne, Bade-Sud avec accent sur Freiburg, Alsace et canton de Soleure**

Les artistes professionnels du domaine des arts plastiques (peinture, dessin, sculpture, nouveaux médias, photographie, performance) domiciliés ou travaillant dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure, la ville de Freiburg, la région de Bade-Sud (Code postal 79...) ou en Alsace, indépendamment de leur âge ou nationalité.

2. **Justificatif de domicile ou de lieu de travail**

Les candidats doivent joindre un document, **datant de l'année 2026**, pour justifier que leur actuel domicile ou leur lieu de travail, se situe dans l'une des régions concernées.

ATTENTION : seuls les documents suivants sont considérés comme valables :

Suisse : Certificat de domicile du service d'état civil (2026), facture de la caisse maladie (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

Allemagne : Certificat de domicile (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

France : Certificat de domicile (2026), facture de gaz, d'électricité, d'eau (2026)

ATTENTION : bail, carte d'identité, titre de séjour et passeport ne sont pas valables !

Lieu de travail :

– Contrat de travail ou attestation de l'employeur

– Travailleur indépendant : certificat de cotisation à l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant ou le dernier décompte de paiement de l'assurance retraite en tant que travailleur indépendant (2026)

– Attestation d'inscription à la HGK, HEAR / Université ou autres cursus équivalents

– Bail de l'atelier

3. Les étudiants doivent avoir achevé leurs études (licence ou master en art) au commencement de la période de bourse.
4. Ne sont pas autorisés à participer les artistes plasticiens auxquels une bourse d'atelier ou de voyage d'Atelier Mondial a été accordée pour l'année 2026.
5. Il n'est pas possible de déposer sa candidature pour plusieurs branches en même temps (arts plastiques, mode & textile, littérature et danse/arts de la performance).
6. Les candidats doivent faire état de leur participation à tout programme d'échanges ou de résidence auxquels ils auraient participé.
7. Les artistes peuvent poser leur candidature pour **3 destinations au maximum, y compris la bourse de voyage**, en indiquant leurs priorités. (Exemples : 1. Berlin, 2. bourse de voyage, 3. Paris / 1. New York, 2. Paris, 3. Tokyo). **Une lettre de motivation distincte doit être jointe pour chaque destination.** Important : la lettre de motivation doit se référer directement aux destinations et à leur pertinence par rapport à l'activité artistique personnelle / au projet de résidence proposé dans

la candidature ou au contenu de la résidence ! (Exemples : 1. Berlin, 2. Bourse de voyage, 3. Paris / 1. New York, 2. Paris, 3. Tokyo).

8. En cas d'attribution d'une bourse, les candidats s'engagent à mettre à disposition trois photographies en haute définition avec les légendes, à des fins de promotion. Les candidats s'engagent également à collaborer avec Atelier Mondial sur les réseaux sociaux pendant leur séjour à l'étranger.
9. Dispositions liées à la pandémie : en cas d'acceptation de la bourse, les candidats s'engagent à signer un accord sur la gestion de la bourse dans le contexte d'une pandémie ou d'une situation d'urgence similaire.

APPEL À CANDIDATURES POUR L'ANNÉE 2027

BOURSES D'ATELIERS ET BOURSE DE VOYAGE POUR ARTISTES DANS LE DOMAINE DES ARTS PLASTIQUES

Les bourses suivantes sont au choix :

- 8 bourses d'atelier pour six destinations différentes
- 1 bourse de voyage pour un projet libre

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Pour chaque branche, un jury particulier et indépendant consulte tous les dossiers et prend la décision finale sur la répartition des bourses et sur la participation aux frais de séjour. Les membres du jury se réservent le droit d'inviter les artistes à un entretien personnel pour prendre une décision définitive. **La procédure de sélection de toutes les disciplines aura lieu fin août 2026. Atelier Mondial informe par écrit de ses décisions tous les candidats, au plus tard mi-septembre 2026.**

Le jury faisant la sélection dans le domaine des arts plastiques en 2026 pour les bourses de l'année 2027, est composé comme suit :

Ann-Kathrin Harr (présidence), responsable des projets des arts visuels, Kulturamt Freiburg

Stefanie Proksch-Weilguni, responsable des projets culturels Canton Bâle-Ville

Laura Schläpfer, responsable des projets culturels de la Fondation Christoph Merian (présidence du jury)

Stefanie Steinmann, historienne de l'art, Canton Soleure

Daniel Tostes, commissaire d'exposition indépendante originaire de Rio de Janeiro, installée à Genève

Elsa Vettier, directrice CRAC Alsace

Edit Oderbolz, Commission spécialisée en art Canton Bâle-Campagne

Alexandra Stäheli, Directrice de projet Atelier Mondial, est représentée dans tous les jurys avec voix consultative.

BOURSES D'ATELIERS

Atelier Mondial offre aux artistes professionnels de la Région de Bâle, d'Alsace, Bade-Sud et du canton de Soleure, la possibilité de travailler et résider dans les villes suivantes, ainsi qu'une participation aux frais de séjour. Sur place, les artistes sont accompagnés en règle générale par l'institution partenaire, hormis Berlin et Paris.

La candidature est ouverte exclusivement aux artistes professionnels dans le domaine des arts plastiques (peinture, sculpture/installation, dessin, performance artistique, photographie d'art, vidéo, film expérimental). Sont exclus les travaux de commande, les arts appliqués de toutes sortes, les productions commerciales, les projets d'art médiatique destinés à la distribution ou à être brevetés. Le jury Arts Plastiques peut, le cas échéant, prendre également conseil auprès d'experts.

Pour l'année 2026, les destinations suivantes sont au choix :

- Berlin (Allemagne) janvier – juin 2027 + juillet – décembre 2027
 - Erevan (Arménie) juillet – décembre 2027
 - Johannesburg (Afrique du Sud) février – avril 2027
 - Paris (France) janvier – décembre 2027 + juillet – décembre 2027
 - Tokyo (Japon) janvier – mars 2027
 - Taipei (Taiïwan) septembre - novembre 2027
-
- 1 x Bourse de voyage

PROTOCOLE DE CANDIDATURE AUX BOURSES D'ATELIERS

La candidature se déroule en remplissant un **formulaire en ligne incluant le téléchargement de trois pièces jointes (fichiers PDF)** avec les documents nécessaires.

Merci de nommer les pièces jointes en PDF d'après leur contenu et votre nom.

Prière de lire les conditions de participation à la page 5 et de préparer tous vos documents pour votre inscription en ligne.

1 Fichier PDF – lettre de motivation :

- Lettre de motivation pour la/les destination(s) choisie(s) (voir conditions de participation p.5, point 7)
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Motiv_Maria_Exemple.pdf

2 Fichier PDF – Justificatif d'appartenance à la région :

- Certificat de domicile ou de travail (voir conditions de participation p.5, point 2)
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Justificatif_Maria_Exemple.pdf

3 Fichier PDF – CV et dossier artistique (arts plastiques):

- Biographie (indiquant l'activité artistique jusqu'à présent et la participation à tous programmes d'échanges et de résidences)
- Dossier artistique de max. 20 pages, des vidéos peuvent être mentionnées grâce à un lien (Vimeo, etc.)
- Max. 10 Mo

- Exemple de nom de fichier PDF : CVDoss_Maria_Exemple.pdf

Attention ! Pour les duos et les couples d'artistes :

Les deux partenaires doivent poser leurs candidatures individuellement et nommer leur partenaire. Ils/elles doivent chacun/chacune fournir les documents demandés par Atelier Mondial. Le jury de l'Atelier Mondial peut désormais accorder une aide financière à un duo.

Pour la destination Tokyo, veuillez noter ce qui suit :

Joignez également votre CV et votre lettre de motivation en anglais, car cette destination fait l'objet d'une procédure de présélection : le jury d'Atelier Mondial sélectionne 2 à 3 candidat·e·s, puis nos partenaires sur place procèdent à la sélection finale.

Inscription en ligne :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86964>

Délai de candidature : 21 Juin 2026

BOURSE DE VOYAGE

En 2027, le programme d'Atelier Mondial comprend une bourse de voyage qui offre à des artistes professionnels la possibilité de présenter un projet libre. La/les destination(s) et la durée du voyage, qui doit permettre la recherche ou la mise en œuvre d'un projet artistique libre au cours de l'année 2027, sont à choisir librement. Néanmoins, Atelier Mondial tient particulièrement à ce que le projet réalisé ne puisse être réalisé qu'expressément par un voyage (ainsi, les candidatures pour des séjours de plusieurs mois dans une institution à l'étranger en dehors du programme Atelier Mondial ne peuvent pas être retenues). Il n'est pas possible de combiner ou cumuler la bourse avec des bourses d'autres institutions. Pour la bourse de voyage, Atelier Mondial ne prend pas en charge l'accompagnement sur place ; le boursier/la boursière doit être autonome. Chaque bourse de voyage est dotée d'un montant de 15 000 CHF.

Attention ! Pour les duos et les couples d'artistes :

Les deux partenaires doivent poser leurs candidatures individuellement et nommer leur partenaire. Ils/elles doivent chacun/chacune fournir les documents demandés par Atelier Mondial. Le jury de l'Atelier Mondial peut désormais accorder une aide financière à un duo. La bourse de voyage convient également aux familles.

PROTOCOLE DE CANDIDATURE AU BOURSE DE VOYAGE

La candidature se déroule à l'aide d'un **formulaire en ligne incluant le téléchargement de trois pièces jointes (fichiers PDF)** avec les documents nécessaires et un dossier de présentation du travail artistique.

Merci de nommer les documents PDF joints d'après le contenu et votre nom.

Prière de lire les conditions de participation à la page 5 et de préparer tous vos documents pour votre inscription en ligne.

1 Fichier PDF – Proposition de projet:

- Descriptif de projet le plus explicite possible (au moins deux pages A4), ainsi qu'un budget estimatif
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Motiv_Maria_Exemple.pdf

2 Fichier PDF – Justificatif d'appartenance à la région :

- Certificat de domicile ou de travail (voir conditions de participation p.5, point 2)
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : Justificatif_Maria_Exemple.pdf

3 Fichier PDF – CV et dossier artistique (arts plastiques):

- Biographie (indiquant l'activité artistique jusqu'à présent et la participation à tous programmes d'échanges et de résidences)
- Dossier artistique de max. 20 pages, des vidéos peuvent être mentionnées grâce à un lien (Vimeo, etc.)
- Max. 10 Mo
- Exemple de nom de fichier PDF : CVDoss_Maria_Exemple.pdf

Inscription en ligne :

<https://ateliermondial.slideroom.com/#/permalink/program/86964>

Délai de candidature : 21 Juin 2026

INFORMATIONS SUR LES ATELIERS

BERLIN, ALLEMAGNE

Durée : 2 x 6 mois

Dates : janvier – juin + juillet – décembre 2027

Atelier depuis : 2012

La ville : Autrefois symbole de division, Berlin relie aujourd’hui l’ouest et l’est de l’Europe. La région métropolitaine de Berlin-Brandenburg, située au cœur de l’Union Européenne élargie, est un lieu éminent de la scène artistique internationale.

Atelier/appartement : L’atelier d’artiste du canton de Bâle-Ville et Bâle-Campagne se situe dans le quartier Wedding, dans la résidence d’ateliers Wiesenstr. 29, au bord de la rivière Planke. En voisinage immédiat, se trouvent l’atelier de sculpture internationalement connu, de nombreux autres lieux d’ateliers et le monument historique Gottschedstraße 4 de la EXRotaprint GmbH (www.exrotaprint.de). En août 2009 la coopérative d’artistes «Wiesenstraße 29 eG» acquiert par la Fondation suisse Edith Maryon le droit de superficie pour l’ensemble architectural. Depuis lors, la coopérative exploite et loue le site, qui offre des conditions de travail idéales aux artistes plasticiens, aux indépendants, aux activités artisanales et pour des projets sociaux. Actuellement, 22 artistes y travaillent.
Le spacieux atelier avec des zones de travail et de vie séparées se situe sous les toits du complexe d’ateliers où se trouvent le studio du Zuger Stiftung Landis & Gyr, ainsi que les ateliers des cantons de Fribourg, Genève et Zurich. Notre atelier partage l’entrée avec ce dernier.

Particularités : Atelier Mondial ne travaille pas avec une institution définie qui peut accompagner les boursiers/boursières sur place. Néanmoins, un interlocuteur est à disposition sur place pour la communauté d’ateliers. Depuis 2018, il y a aussi un lien vague avec la galerie ADDAUX.

Exigences : Pour le séjour à Berlin, un certain degré de responsabilité et d’autonomie est attendu, ainsi qu’une certaine envie d’aller avec curiosité et enthousiasme à la rencontre de la vibrante scène artistique de cette ville. L’atelier offre des conditions optimales pour la production, ainsi que pour la mise en réseau avec la scène artistique internationale (à initier soi-même). Ce studio convient à un duo ou un couple d’artistes et également aux familles.

Adresse: [WIESENSTRASSE 29 eG, Wiesenstraße 29, D-13357 Berlin-Wedding
www.wiesenstrasse29.de](http://www.wiesenstrasse29.de)

EREVAN, ARMÉNIE

Durée : 6 mois

Dates : juillet – décembre 2027

Lieu d'échange depuis : 2015

La ville : Erevan est la capitale de la République d'Arménie. Elle appartient aux villes du monde les plus anciennes et offre, aussi bien d'un point de vue urbanistique que culturel, un panorama unique, fait de tradition et de modernité. Erevan est une ville universitaire et, avec près d'1,2 millions d'habitants, elle est le centre culturel et artistique du pays. Justement dans la compréhension de la pratique et l'identité artistiques, la ville a bien du nouveau, du surprenant et de l'enrichissant à offrir, notamment en matière de trésors patrimoniaux, mais encore par son amour pour l'art – conservé, dans d'autres conditions, même pendant les temps soviétiques. À cause, ou peut-être aussi grâce aux restrictions sous l'occupation soviétique, la scène artistique arménienne a constamment été obligée de chercher ses propres chemins et solutions pour conserver une certaine originalité arménienne. Comme dans d'autres états du Caucase du sud, la scène artistique arménienne est en ébullition depuis quelques années. Tandis que la formation artistique et les études en histoire de l'art sont, aujourd'hui encore, empreintes des fondements du système éducatif soviétique, une jeune génération de créateurs cherche une nouvelle forme de compréhension de l'art, qui soit contemporaine et qui puisse néanmoins conserver sa particularité historique, géographique et discursive. Ainsi, toute la scène artistique se positionne dans un rôle d'opposition politique vis à vis des institutions de l'état, mais en même temps elle ne souhaite pas simplement importer le plus rapidement possible les formes d'organisation et concepts artistiques occidentaux. Il s'agit bien plus de créer de nouveaux espaces pour l'art, ainsi que des formes adéquates de mise en réseau, aussi dans l'échange avec les créateurs étrangers.

Atelier/ appartement : Les artistes vivent trois mois dans un atelier-logement au cœur d'Erevan et ont l'occasion de passer deux à trois mois dans l'atelier d'impression de Marcel Mayer à Bjurakan, à la campagne (à environ 30 minutes en voiture d'Erevan), où ils peuvent s'adonner à la gravure, mais aussi au land art, à des travaux d'installation et au community work. Il est facile et bon marché de se rendre à Erevan en taxi depuis Bjurakan. Le contraste entre la vie en ville et à la campagne est remarquable, mais peut être très inspirant sur le plan artistique. Le studio d'Erevan se trouve dans la Baghramyan Avenue, la rue principale de la ville, d'où il ne faut que 10 minutes à pied pour rejoindre le centre-ville. Les transports publics et le métro se trouvent à proximité. Devant le studio, il y a un parc où des concerts sont organisés, et la vie culturelle dans ce quartier est très animée.

Exigences : Le séjour à Erevan exige une ouverture culturelle et un intérêt pour la rencontre avec une scène artistique vivante, qui fonctionne selon ses propres lois et critères qui nous sont peu familiers. L'atelier en ville offre de bonnes conditions pour les recherches personnelles, l'inspiration et l'échange artistique et interculturel. Pour l'atelier à la campagne, il faut être autonome et ouvert aux rencontres avec des personnes qui ne sont pas issues d'un milieu artistique.

Adresse : Atelier-logement à Erevan: Baghramyan Avenue;
Atelier-logement à Bjurakan: Instagram: byurart_cultural_ngo

Organisation partenaire : Stiftung KulturDialog Armenien, Mashtots Ave. 16, 0002 Erevan, Arménie
www.kulturdialog.org; info@kulturdialog.org

JOHANNESBURG, AFRIQUE DU SUD

Durée : 3 mois

Dates : février – avril 2026

Lieu d'échange depuis : 2026

La ville : Johannesburg est une ville complexe et aux multiples facettes qui compte parmi les métropoles les plus dynamiques du continent. Elle exige de la curiosité, de la sensibilité et un comportement conscient dans l'espace urbain. En même temps, elle ouvre des perspectives extraordinaires et apporte de nouvelles impulsions artistiques, tout en offrant une multitude de débats sociaux, politiques et culturels qui peuvent parfois s'avérer éprouvants sur le plan émotionnel (grandes inégalités sociales). Fondée à la fin du XIXe siècle à la suite de découvertes d'or, Johannesburg a été la première ville minière d'Afrique du Sud et s'est rapidement développée pour devenir le centre économique du pays. Par son dynamisme, sa rudesse, ses contradictions, ses questionnements postcoloniaux et sa culture mémorielle, la ville offre un environnement inspirant pour la recherche artistique dans tous les domaines, ainsi que pour la mise en réseau et la production.

Atelier/appartement : Le studio est situé à la Bag Factory, une organisation à but non lucratif dédiée aux arts plastiques contemporains à Newtown, Johannesburg, qui s'engage depuis plus de 30 ans dans le soutien à long terme des artistes. Elle met des ateliers à la disposition d'une communauté intergénérationnelle d'artistes sud-africains, organise des expositions et des débats culturels, et gère un programme de résidence pour les artistes et les commissaires d'exposition. La Bag Factory propose également des ateliers visant à approfondir les pratiques artistiques et curatorielles et décerne les prestigieux prix David Koloane et Cassirer Wertz. L'hébergement se trouve dans un B&B privé situé à proximité de la Bag Factory et mis à disposition par l'organisation.

Particularités/ Exigences : Cette résidence s'adresse aux artistes capables d'évoluer de manière réfléchie, autonome et ouverte dans un environnement urbain socialement complexe. Une attitude consciente en matière de sécurité et un intérêt pour les contextes locaux sont requis.

Organisation partenaire : Bag Factory, 10 Mahlathini St, Newtown, Johannesburg, 2001, Südafrika

Pro Helvetia Johannesburg, Swiss Arts Council, 87 De Korte Street
Braamfontein, South Africa Tel. +27 11 403 1880, www.prohelvetia.org.za

PARIS, FRANCE

Durée :	1 x 12 mois	+	1 x 6 mois
Dates :	1 x janvier – décembre 2027		1 x juillet – décembre 2027
Atelier depuis :	2005		
La ville :	Le centre politique, économique et culturel de la France est une ville culturelle, riche en traditions et une scène vivante.		
Atelier/appartement :	Les ateliers des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne et du Kunstverein se situent à la Cité Internationale des Arts, au cœur du Marais, à quelques minutes du Louvre, des galeries les plus importantes, du Centre culturel suisse, du Centre Georges Pompidou ou encore de la Maison de la Poésie. La Cité a été fondée après la deuxième guerre mondiale comme grand projet d'entente interculturelle sur la création artistique, à l'initiative d'un mécène privé. Aujourd'hui, les 325 ateliers, répartis sur deux sites, sont utilisés par 55 pays partenaires du monde entier, de manière multidisciplinaire. Parmi environ 1000 artistes par an qui vivent et travaillent temporairement à la Cité, se trouvent des danseurs, acteurs, écrivains, artistes plasticiens et musiciens. L'atelier de sculpture sur deux étages (env. 80m ²) attribué pour une année complète et l'atelier-appartement (ca. 45m ²) attribué pour un semestre se trouvent tous deux dans le bâtiment principal de la Cité.		
Exigences :	Pour le séjour à la Cité, un certain degré de responsabilité et d'autonomie est attendu, ainsi qu'une volonté de s'engager dans la situation multiculturelle et multidisciplinaire du grand complexe d'ateliers. Depuis le début de l'année 2019, une toute nouvelle équipe travaille dans la Cité, s'efforçant d'accompagner les boursiers et d'établir un réseau avec la scène artistique parisienne à l'intérieur et à l'extérieur de la Cité. Le grand atelier de sculpture accordé pour un an se trouve au rez-de-chaussée et convient aux familles (avec un enfant jusqu'à 7 ans) ainsi qu'aux duos et couples d'artistes*.		
Adresse :	Cité Internationale des Arts, 18, rue de l'Hôtel de Ville, F- 75004 Paris http://www.citedesartsparis.net/ http://www.betonsalon.net/		

TOKYO, JAPON

Durée : 1 x 3 mois

Dates : janvier – mars 2027

Lieu d'échange depuis : 2010

La ville : Au milieu des trépidants contrastes de Tokyo, métropole de 8 millions d'habitants, l'art contemporain japonais évolue aussi vers des mutations toujours nouvelles entre traditions orientales et discours occidentaux, entre concept et intuition, sens et sensibilité. La plateforme TOKAS (anciennement : Tokyo Wondersite-TWS), cofondée en 2001 par la Ville de Tokyo, située dans les quartiers Sumida et Hongo, s'est rapidement développée pour devenir la plaque tournante la plus importante de Tokyo, des pensées les plus nouvelles, des théories et expérimentations dans le domaine des arts.

Particularités : Depuis sa fondation, TOKAS s'est rapidement établi en tant que centre inscrit dans l'art contemporain, ne se consacrant pas seulement à un échange entre villes, mais aussi aux relations entre des formes d'art : le programme reçoit des artistes, commissaires d'expositions et médiateurs de tous les champs des arts plastiques, du design, de la musique et de l'architecture. Outre des Workshops et programmes de mise en réseau et de soutien à la création, l'institut, actif sur deux lieux de Tokyo, propose également des expositions dans son propre espace de projets à Hongo. À l'automne 2017, l'organisation du programme de résidences a changé, ce qui est aussi perceptible dans le changement de nom de TWS à TOKAS, et le «Museum of Contemporary Art Tokyo», géographiquement très proche, assume dorénavant la direction du programme. Avec TOKAS, il s'agit d'une institution très ambitieuse, ce qui implique sur place une bonne part de bureaucratie !

Atelier/appartement : Les résidences TOKAS se situent dans la Sumida-Area, à l'est de Tokyo, près du «Museum of Contemporary Art Tokyo» et du «Edo Tokyo Museum». TOKAS offre, sur 6 étages, au total 12 petites chambres tout équipées avec salle de bain-toilettes et connexion à internet, dont 8 chambres de 25 m² et 4 chambres doubles (48 m²). La cuisine, ainsi que la buanderie, la bibliothèque et la salle à manger sont partagées avec les autres résidents. Il y a deux sortes d'ateliers spacieux, mais qui sont tous à partager avec d'autres artistes.

Exigences : L'appel à candidatures s'entend comme un soutien pour des artistes plasticiens qui ont déjà de l'expérience dans l'art et peuvent justifier d'avoir exposé hors de leur région et qui en même temps sont prêts, en collaboration avec TOKAS, à aborder certaines particularités de la culture japonaise.

Adresse : Arts Kikukawa 1F, 2-14-7 Tatekawa, Sumida-ku, Tokyo 130-0023

Organisation partenaire : TOKAS
<http://www.tokyoartsandspace.jp/english>

Procédure de sélection sur liste restreinte, voir conditions de participation p.8!

TAIPEI, TAÏWAN

Durée : 1 x 3 mois

Dates : septembre – novembre 2027

Atelier depuis : 2024

La ville : Taipei est la plus grande ville de Taïwan et également le centre économique, politique et culturel du pays. Avec plus de 2,5 millions d'habitants, c'est une métropole moderne et cosmopolite au visage vivant et diversifié : de l'ancien plus haut bâtiment du monde (2004-2010) à la plus grande collection d'art chinois, Taipei invite à découvrir un monde de contrastes fascinants - un mélange de modernité et de tradition, avec une généreuse dose d'énergie et un sourire amical. Les contrastes de Taipei sont également évidents dans la combinaison de la ville et de la nature avec les nombreuses oasis de calme, les parcs et les sources chaudes entre les gratte-ciel. La scène artistique de Taipei est l'une des plus profondément enracinées en Asie, et l'art contemporain a connu un grand essor au cours des dernières décennies. La vie culturelle de Taipei comprend un large éventail de techniques artisanales traditionnelles et d'initiatives artistiques contemporaines telles que la Biennale de Taipei, la foire d'art Taipeh Dangdai et de nombreux musées d'art.

Atelier/appartement : Arts-in-Residence Taipei (AIR Taipei) offre une plateforme de coopération culturelle diversifiée entre différentes disciplines artistiques du monde entier. AIR Taipei est situé dans le Treasure Hill Artist Village (THAV), qui a été inscrit en 2011 comme premier "village historique" de la ville de Taipei. Le cadre unique de Treasure Hill, avec ses ruelles étroites et ses escaliers en colimaçon sur la colline, donne à THAV l'impression d'être un village rural. Au fil des années, différents groupes, avec leurs propres styles de vie et besoins, se sont installés sur la colline, créant une scène tribale et organique. En réponse à la politique de conservation et de revitalisation de la municipalité, le programme Arts en Résidence de Taipei espère créer une "symbiose" avec l'histoire vivante et les habitants, et créer un environnement inspirant pour les créateurs. Il y a 16 à 20 studios résidentiels avec buanderie commune, cuisine commune, toilettes et douche privées, connexion Internet, atelier de travail du bois, salle de piano, studios de répétition et galeries.

Vidéo d'introduction : https://youtu.be/P_zieOhFuDk

Exigences : L'appel d'offres s'adresse à des artistes ouverts à l'échange culturel et désireux de s'imprégner de l'atmosphère vivante du village. La présentation d'un travail artistique dans le cadre d'un atelier ouvert, d'un workshop, d'une conférence, d'une exposition, d'une performance, etc. est souhaitée de la part du partenaire.

Adresse : Treasure Hill Artist Village ; site web : <http://www.artistvillage.org>

Contact : Elisha Hsu : 徐翠雲 elisha.hsu@artistvillage.org